



Paris, mercredi 10 juillet 2024

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2024/03261

Pris en application :

Arrêté préfectoral n°2024-RG-58

**Manifestation nautique et activités nautiques
(Demi-finale du championnat de France de Joutes)****SEINE - Bief des Vives Eaux
Petit bras de Seine à MELUN****Ne pas serrer la rive gauche (du petit bras de Seine) (tous les usagers - dans les deux sens)**

- le 21/07/2024 de 09:00 à 18:00o **Seine à l'amont de Paris**

entre les pk 109.390 (pont Delattre de Tassigny) et pk 109.550 (pont Jeanne d'Arc) - Rive gauche

Extrême vigilance (tous les usagers - Défini par usagers...)

- le 21/07/2024 de 09:00 à 18:00o **Seine à l'amont de Paris**

entre les pk 109.390 (pont Delattre de Tassigny) et pk 109.550 (pont Jeanne d'Arc) - Rive gauche

Commentaire :

Dans le cadre du déroulement des demi-finales du championnat de France de joutes Alsacienne organisées par le club des jouteurs de MELUN, Monsieur le Sous-Préfet de Torcy a prescrit les présentes mesures temporaires afin de garantir la sécurité des participants à la manifestation et des tiers.

Mesdames et Messieurs les bateliers sont invités à naviguer avec prudence.

Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur www.sif-seine.fr (uniquement sur PC).

Des pièces jointes sont attachées à cet avis. Vous pouvez les consulter sur notre site internet (www.vnf.fr)

Service(s) à contacter :

UTI Seine-Amont, 2, quai de la Tournelle, 75005 PARIS

Tél : 01 44 41 16 80 - Fax : 01 46 33 36 32

Date limite d'affichage :

22/07/2024

Chef de pôle

Signé

Sandrine MICHOT